

INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Gentilly, le 24 juillet 2026

Lettre à l'attention des prescripteurs de NEXVIADYME® 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion et des pharmaciens hospitaliers

Objet : Tensions d'approvisionnement en NEXVIADYME® (avalglucosidase alfa)

Madame, Monsieur, cher Confrère,

Nous connaissons depuis plusieurs semaines des tensions d'approvisionnement en NEXVIADYME® 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion.

Dans ce contexte, afin de permettre la continuité de traitement des patients, Sanofi Winthrop Industrie a mis à disposition courant juillet, à titre exceptionnel et transitoire, et en accord avec l'ANSM, la spécialité **NEXVIAZYME® 100 mg, powder for injection** commercialisée par Sanofi en Australie. Des unités complémentaires de **NEXVIAZYME® 100 mg, powder for injection** commercialisée par Sanofi en Australie continuent d'être mises à disposition.

Cette spécialité est fabriquée dans le même site de production et est équivalente à la spécialité commercialisée en France, à l'exception des éléments de conditionnement (étui, notice et étiquette flacon) rédigés en anglais.

Nous vous remercions de vous référer à la lettre datée du 7 juillet 2026 pour toute information concernant la spécialité **NEXVIAZYME® 100 mg, powder for injection** commercialisée par Sanofi en Australie (lettre transmise avec chaque livraison).

Malgré ces mises à dispositions complémentaires, les tensions d'approvisionnement demeurent. Afin de gérer ce stock au mieux, compte tenu du caractère indispensable de cette spécialité et en accord avec l'ANSM, nous sommes dans l'obligation de réaliser la distribution de manière contingentée quantitativement et qualitativement auprès des pharmacies hospitalières.

Afin d'optimiser la continuité de traitement pour les patients traités par NEXVIADYME® 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion, nous vous demandons :

→ **de réserver NEXVIADYME® à la population pédiatrique,**

→ **de suspendre exceptionnellement les perfusions pour les patients adultes actuellement traités par NEXVIADYME®, sans dépasser un mois d'arrêt de traitement.** En cas de non-réapprovisionnement de NEXVIADYME® dans l'intervalle, **considérer un relais par MYOZYME®.**

Ces dispositions sont temporaires, pour répondre au caractère exceptionnel de cette situation. Nous vous tiendrons informés lorsque l'amélioration de la situation permettra la levée de ces dispositions.

Aussi, pour toute demande d'information, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

- Depuis la métropole :

0 800 394 000 Service & appel gratuits

- Depuis les DROM-COM :

0 800 626 626 Service & appel gratuits

Vous pouvez nous adresser directement vos demandes d'information médicale, signalements de pharmacovigilance ainsi que d'éventuelles réclamations qualité sur nos produits et services en utilisant notre formulaire de contact sur le site internet de l'information médicale www.sanofimedicalinformation.com
Sanofi Winthrop Industrie prend en charge l'exploitation de la spécialité importée, en ce qui concerne notamment l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable ou erreur médicamenteuse suspecté(e) d'être dû(e) à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou directement sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.



Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr

Conscient des désagréments engendrés par cette situation, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur et cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Electronically signed by: Jean-Marc
LACROIX
Reason: Signature
Date: Jul 24, 2026 12:35:44 GMT+2
Jean-Marc LACROIX

Electronically signed by: Veronique
SCHNEIDER
Reason: approval
Date: Jul 24, 2026 14:08:22 GMT
+2
Veronique SCHNEIDER

Jean-Marc LACROIX
Pharmacien Délégué
Site exploitant de Sanofi Winthrop Industrie

Dr Véronique Schneider
Directrice Médicale
Médecine de Spécialités